

Réunion du C.A. et élection du bureau directeur

07/02/2020



Club House Marcel Roustan
60 Rue du Capitaine Guibert
13 300 SALON-de-PROVENCE

www.salontriathlon.com

Déclaré en Préfecture sous le n° W131001019
N° SIRET : 492 417 670 00030

Présidé par :

Mr Caugant Arnaud

Etaient présents :

Mr Arnaud Caugant, président
Me Sophie Lannier, secrétaire
Mr Thierry Barbe
Mr Nicolas Lawson
Mr Hervé Dessaud

Mr Thierry Lautrous, président Adj.
Me Anne Armand, secrétaire adjointe
Mr Pierre Capella
Mr Bruno Briot
Mr Jérémy Roblin

Etaient absents excusés :

Me Anne Remoué, trésorière
Mr Alan Teyssandier
Mr Guy Chabuel

Me Véro Laville-Noël, trésorière adj.
Me Elsa Lopez

La réunion commence à 18h45

ORDRE DU JOUR : CA et TRIATHLON M DU PAYS SALONNAIS

Election du bureau directeur

Site internet

Stage Adulte

Election du bureau directeur

Nous sommes ici pour élire le bureau. 3 personnes sont obligatoires (président, trésorier, secrétaire), 3 autres si on veut (vice-président, trésorier et secrétaire adjoint).

Le rôle du bureau est surtout administratif. Il est chargé de la direction de l'association au quotidien et s'occupe de mettre en œuvre les décisions prises par les Assemblées Générales et le Conseil d'Administration.

Se sont présentés :

- **Thierry Lautrous** à la présidence
- **Thierry Barbe** vice-président
- **Anne Remoué** trésorière
- **Véronique Laville-Noël** trésorière adjointe
- **Sophie Lannier** secrétaire
- **Anne Armand** secrétaire adjointe

VOTE DU CA A MAIN LEVEE : OUI A L'UNANIMITE

Il va falloir prévenir la préfecture, Espace tri et la Maison de la Vie Associative.

Il serait bien de donner la signature à Thierry Barbe en plus du président et des trésorières.

VOTE POUVOIRS : OUI A L'UNANIMITE

Stage Adulte

Arnaud Boulesteix a établi le devis à 650€ pour les 4 jours (du jeudi 16 au dimanche 19 avril 2020) avec trois entraîneurs et encadrants, Arnaud Boulesteix, Nicolas Lawson et Lilian Dessaud.

Ce budget est valable si 65 personnes assistent au stage, cela nous paraît beaucoup. L'année dernière, nous avons perdu 50€. Est-ce que le CA est prêt à décider de prendre le risque d'être déficitaire ? Non.

Nous faisons le choix :

- 1) D'augmenter la journée à 12€/jour/pers. au lieu de 10€, 40€ les 4 jours au lieu de 35€.
- 2) Si moins de 6 participants pour 1 journée, baisse de 1€/h. sur le salaire du coach Arnaud et 0.75€ sur le défraiement des animateurs encadrants Nicolas et Lilian.

VOTE DU CA : OUI A L'UNANIMITE

Site internet

Thierry Lautrous, Sophie Lannier et Arnaud Caugant vont chez Elodie Duclerget, webdesigner, mercredi 26 février 2020 pour se former au nouveau site internet pour pouvoir gérer sa mise à jour régulière.

Il faut d'ailleurs mettre à jour les entraînements jeunes sur la base de la préparation d'Adrien.

Fin de la réunion à 19h30

Le Président / Vice-président
Thierry Lautrous / Thierry Barbe

Les secrétaires
Sophie Lannier / Anne Armand